



Larra

Le Petit Larrassien

Bulletin d'information trimestriel

Avril 2023

N° 191

N° 2 numérique

Sommaire :

3 Vie Municipale
8 Action sociale - CCAS
12 Vie Scolaire

14 Vie locale
17 Vie associative
19 Tribune libre

Le mot du maire



Etat Civil



Naissances



21 janvier 2023 Charlie, Emie LANGLOIS
08 février 2023 Louka, Gilbert, André BASCAULE
14 mars 2023 Soan RAMIRES MARCEL

(Les naissances ne sont publiées que si les parents en ont donné l'autorisation lors de la déclaration en mairie)



Mariages



(pas de mariage ce trimestre)



Décès



(pas de décès ce trimestre)

“ Le mois d'avril, marquant le changement de saison, est pour les communes le moment de voter le budget de l'année. Depuis l'an dernier, l'élaboration du budget est précédée d'un débat d'orientation budgétaire (DOB). Le DOB n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants, mais c'est un exercice de démocratie que j'ai tenu à mettre en place.

L'année 2022 s'est terminée avec un solde positif, compte tenu d'une hausse des taux communaux des taxes foncières de 0,6 %, malgré les craintes dues aux différentes augmentations, et grâce aux économies de fonctionnement réalisées.

La commune va poursuivre l'effort de gestion raisonnée, mais compte tenu des incertitudes dues à l'inflation des prix, aux hausses de l'énergie et l'augmentation des coûts salariaux, j'ai proposé, et cela a été voté, une hausse de 0,9 % des taux de la commune. Cette valeur devrait peut-être permettre de terminer l'année avec des dépenses de fonctionnement équilibrées par les recettes.

Un point important : il n'y a pas de hausse des impôts locaux liée aux travaux en cours.

En effet, le montant de la participation de la commune aux travaux du café et de la chaufferie (420 000 €) et du centre de loisirs (250 000 €) est couvert par la vente des parcelles (685 000 €) et l'emprunt de 120 000 € fait l'an dernier, avec une marge de sécurité pour les études, les imprévus et le projet vélo, réalisable si nous obtenons 80 % de subventions (soit un reste à charge de 50 000 €).

L'emprunt n'a d'ailleurs pas augmenté la dette de la commune car nous avons renégocié en 2022 les prêts ayant les taux les plus hauts; la commune rembourse aujourd'hui moins qu'en 2020.

J'espère, comme tout le monde, que cette année verra la fin de l'inflation, et que nous pourrons, enfin, après 2 années de Covid et 2 années d'inquiétudes internationales, aborder 2024 avec une vision claire de l'avenir, nous permettant de prévoir réellement nos dépenses et donc de maîtriser la fiscalité.

”

Jean-Louis Moign



Chers Larrassiens, ce bulletin municipal est aussi le vôtre !
Si vous avez une histoire à partager, prenez votre plume et contactez-nous à communication@larra.fr



Economie d'eau

Au regard du maintien des conditions hydroclimatiques dégradées et d'une situation de sécheresse intervenant hors de la période d'étiage (période de l'année où le niveau d'un cours d'eau atteint son point le plus bas) les mesures de restriction d'eau dans le département de la Haute-Garonne avaient été reconduites pour le mois de novembre 2022, par arrêté préfectoral du 27 octobre 2022.

Ce n'est que le 1er décembre, cas très rare, que l'interdiction avait été levée. Hors la pluviométrie très faible de cet hiver n'a pas permis de regarnir les nappes alluviales, ce qui laisse à craindre un étiage des cours d'eau très tôt dans l'année. Voici un extrait de l'interview du vice-président du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Eaux de la Garonne (SMEAG), M. Jean-Michel Fabre :

"En 2023, fait exceptionnel, nous avons lancé la cellule de crise de gestion de l'eau au mois de janvier. Actuellement, nous sommes déjà en manque d'eau car il ne pleut pas suffisamment et le manteau neigeux est faible. La Garonne est au tiers (moins de 50 m3/seconde) de son débit moyen (150 m3/seconde).

L'année 2023 s'annonce donc tout aussi difficile que la précédente."



De plus par arrêté préfectoral du 13 avril 2023, l'ensemble des communes de Haute-Garonne est placé en état de vigilance : "Bien que le niveau de vigilance n'entraîne pas directement des restrictions d'usages de l'eau, il permet d'acter une situation particulièrement préoccupante et d'encourager chaque usager à économiser l'eau autant que possible, en limitant les usages non essentiels."

Dans ces conditions, à moins d'avoir un printemps et un été pluvieux, ce qui serait bien pour la nature... mais moins bien pour nos vacances... la commune a décidé d'anticiper la crise en décidant :

- de ne pas fleurir le centre du village
- de limiter la tonte pour ne pas épuiser les pelouses
- de limiter les arrosages des terrains de sport au strict minimum



Si la sécheresse annoncée se confirme cet été, il faudra aussi prendre des mesures pour garantir l'entretien des friches à proximité des habitations et des bois, et restreindre voire interdire les feux de barbecue dans les secteurs à risque, c'est à dire à moins de 200m de tout secteur boisé (source DDT-SDIS).



réduire les arrosages grâce au paillis

La Mairie et la Communauté de Communes des Hauts Tolosans proposent une opération "kiosque à broyat" aux habitants de Larra :

du 28 avril au 8 mai

déposez vos branchages (diamètre <15cm, pas de ronces, roseaux ou bambous, uniquement des branches)

au croisement chemin de Cantegril et chemin de Bramayre

du 11 au 19 mai

récupérez du broyat pour pailler votre jardin, composter, ...

Le site, qui permet de se garer facilement, sera protégé par les barrières anti-panique pour contenir les branchages, sur le même modèle que pour les sapins de Noël.

C'est quoi le padel ?



On ne va pas vous expliquer les règles, cela ressemble à du squash, à du tennis, cela se joue à 4 dans une enceinte vitrée.

Pourquoi un article sur le padel ? Parce qu'une opportunité s'est présentée et que la commune de Larra va créer un terrain de padel à Cavaillé, à côté du city park. Le porteur du projet est le club de tennis, les financeurs sont le département (80 %) et qui offre le terrain, et la commune pour les 20 % restants (environ 10000€).

A l'issue du Human Padel Open de Toulouse, à la mi-juin, les 3 terrains acquis par le département sont mis à disposition de 3 communes, et Larra a été sélectionné, grâce à la motivation du club de tennis et de la commune.

Il est prévu que l'accès au terrain de padel se fasse sur réservation, moyennant la prise d'une licence d'été auprès de la fédération de tennis (environ 25 €). Le même système de fermeture par gâche électrique et ouverture par digicode est à l'étude pour le terrain de tennis près de l'école élémentaire.

Ressources humaines



Elle a été l'agent chargée de comptabilité depuis 2021 à la Mairie de Larra, elle est désormais Directrice Générale des Services au SIVS de Brext.

Merci à **Céline MENQUET** qui a contribué pendant deux ans au bon fonctionnement et à la structuration de la collectivité aux côtés du DGS.

Elle laisse désormais la place à **Aude WURMSER** qui nous vient du Centre hospitalier de Montauban.

Une nouvelle aventure professionnelle pour toutes les deux.



Après 15 ans au service de la collectivité, **Annick REYNES**, secrétaire chargée de l'urbanisme, quitte la Mairie de Larra pour de nouveaux horizons professionnels.

Nous la remercions pour ses années de service et lui souhaitons une bonne continuation !

PATRIMOINE

Le 24 avril prochain des travaux d'entretien vont se dérouler dans l'église et plus particulièrement au clocher.

À l'intérieur, pour des mises aux normes électriques et le remplacement du battant d'une des trois cloches.

À l'extérieur, le paratonnerre ne pouvant plus jouer son rôle protecteur dans la mesure où son câblage est rompu, un neuf dans sa totalité avec mise à la terre sera installé.



Médiathèque Municipale



Absentes sur la photo : Carole, Clémence et Rachel

Début avril, l'équipe des bénévoles de la Médiathèque avait l'esprit festif...

À l'invitation de monsieur le Maire, l'équipe a fêté les 6 premiers mois depuis la ré-ouverture à l'automne dernier, le cap des 250 adhérents largement franchi et l'aboutissement de longs mois de travail avec la mise en service du logiciel de gestion informatisée de la médiathèque.

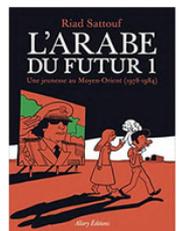
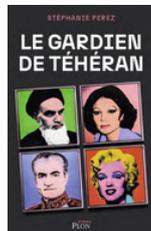
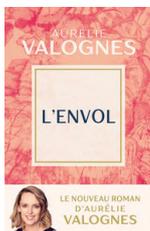
Ce logiciel qui équipe de très nombreuses bibliothèques facilite et accélère l'enregistrement des emprunts/retours mais offre surtout à chacun de vous la possibilité, depuis votre domicile, d'explorer les collections de la médiathèque, rechercher un ouvrage, en vérifier la disponibilité, et le réserver, en vous connectant sur : <https://mediatheque-larra.c3rb.org>

Pour réserver et emprunter des livres, il vous faudra néanmoins une adhésion préalable à la médiathèque, adhésion gratuite pour tous.

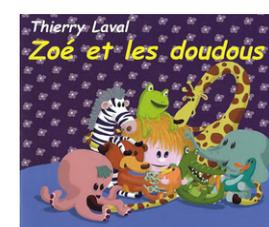
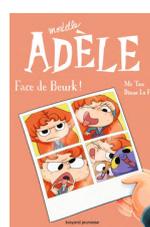
Environ 3 800 livres sont à votre disposition, renouvelés d'un tiers tous les 6 mois grâce aux prêts de la Médiathèque Départementale auxquels s'ajoutent tous les mois des nouveautés acquises par la commune. Nous espérons ainsi pouvoir proposer un choix d'ouvrages le plus large possible pour refléter la diversité de goûts de chacun.

Pour vous donner peut-être envie, ou vos enfants, de franchir la porte de la Médiathèque, voici quelques-unes des dernières nouveautés et découvrez nos prochaines animations dans la rubrique Agenda.

Romans



Mangas



Policiers

Témoignages

Fantastique

BD Adulte

BD jeunesse

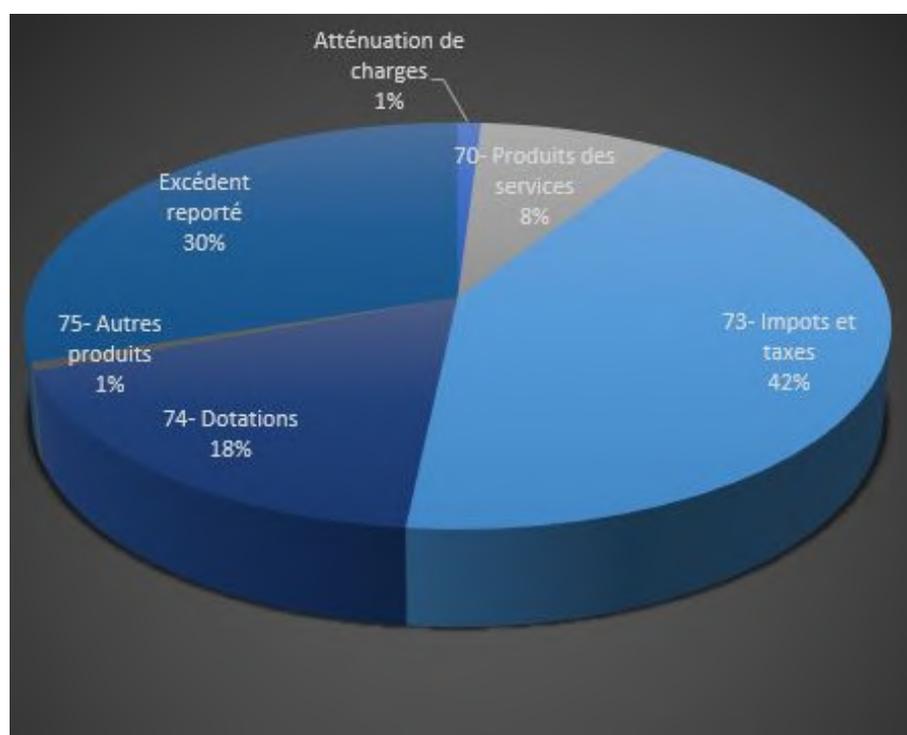
Petite enfance/album/premier roman



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section fonctionnement retrace les opérations courantes, celles qui reviennent chaque année.

Les recettes 1 756 313€ : il s'agit des recettes fiscales mais également des produits des services communaux et des dotations de l'Etat. Pour l'année 2023 les bases locatives servant à calculer la base des impôts locaux ont augmenté de 7,1% . Il est important de s'assurer que les recettes de la commune augmentent au même rythme que les dépenses c'est pour cela que le Conseil Municipal a voté pour l'année 2023 une augmentation du taux communal de 0.9 point. Ceci garantit une solidité financière pour l'année en cours et celles à venir.



Impôts et taxes : 1 065€

Etat dotations : 443K€

Produits des services :
207K€

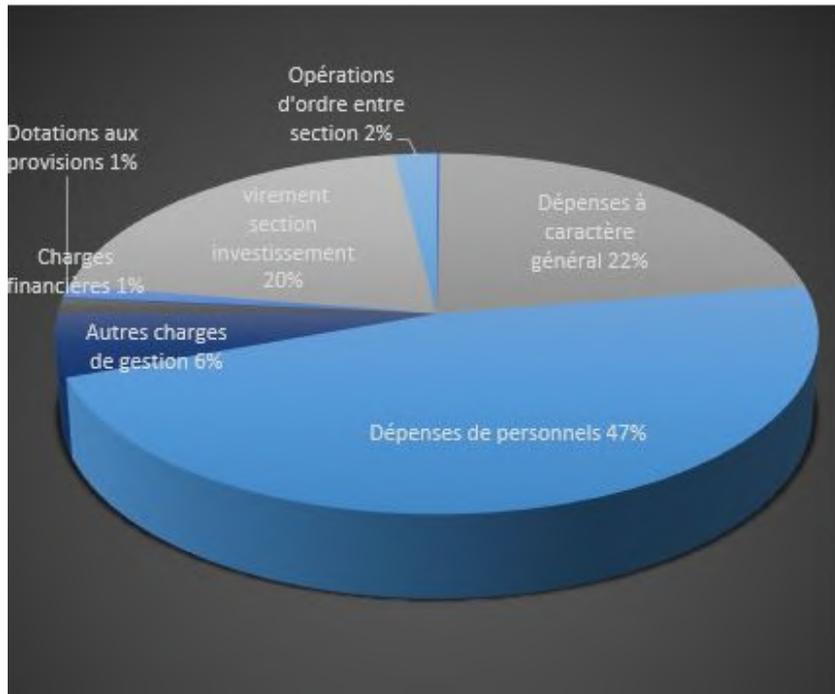
Autres : 16K€

Assurance du personnel :
25K€

Évolution taux d'imposition

Evolution des taux de taxes	2023	2022	2021
Taxe foncière bâtie	42,23%	41,33%	40,73%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	73,50%	72,60%	72,00%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale	15,80%		

Les dépenses 2 121 112€ : il s'agit des salaires et charges de personnels des agents de la commune, des prestations de services extérieurs comme les charges d'entretien, des autres charges de gestion courante, et des charges financières liées à la dette. L'année 2022 a déjà donné le ton pour l'évolution des dépenses 2023 : inflation sur l'ensemble des charges et plus particulièrement sur l'énergie et l'alimentation.



Charges de personnel :
996K€

Charges courantes : 473K€

Virement section invest. :
433K€

Charges financières : 26K€

Dotations aux provisions :
23K€

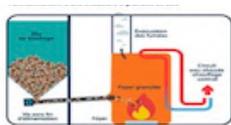
LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 3 057 955.51€

L'année 2023 sera la suite logique de ce qui été entamé en 2022.



Le café multiservices :

Coût total : 582 172€ TTC (avec études)
Subventions et FCTVA : 412 637€
Auto-financement : 169 535€



Le réseau de chaleur :

Coût total : 403 434€ TTC (avec études)
Subventions : 136 711€
FCTVA : 64 549€
Autofinancement : 202 174€



Le centre de loisirs et les travaux aux écoles :

Coût total : 1 616 000 € TTC (avec études)
Subventions notifiées : 1 011 384€
FCTVA : 271 500€
Autofinancement : 343 116 €



Projet vélo + Padel :

Coût total : 257 957€ TTC (avec études)
Subvention : en attente des notifications

Nous avons également prévu des améliorations et entretien du patrimoine communal :

- Travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques,
- Tracteur et petit équipement pour les services techniques,
- Sécurisation du chemin de cantegril,
- Travaux de rénovation de la salle des fêtes,
- Études pour la rénovation du toit de l'école maternelle,
- Travaux de mise en sécurité à l'église.

Programme (en cours de finalisation)

ALIMENTATION et NUTRITION

Sophie HENRY- DOUAT

Diététicienne Centre Réadaptation cardiaque Midi-Gascogne
Atelier Alimentation : « Le sucre dans tous ses états »

Lauriane RABAUD

Diététicienne nutritionniste
Prévention de l'obésité chez le jeune enfant, programme REEPOP

ACTIVITÉS PHYSIQUES

Romain BARADA

Ostéopathe à Larra
Atelier Respiration et Postures

Julie GUIZOT

Professeur d'Activités Physiques Adaptées, Centre de Réadaptation Cardiaque Midi-Gascogne
Atelier : Astuces « Bien bouger au quotidien »

Jean OROZCO

Association Marche et Découverte de Larra
Informations sur les sentiers de Randonnées de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans

Robert GASTOU

Bénévole de l'AMG : Présentation de l'Association des Anciens patients de Midi-Gascogne
« De l'utilité de pratiquer une activité sportive après un problème cardiaque »

BIEN ÊTRE PHYSIQUE ET MENTAL

Pamela DUMUSY

Sophrologue à Larra
Histoire de la sophrologie, les différents domaines d'application

Céline DUFFAUT

Naturopathe et Coach en nutrition
« Les bienfaits de la marche, la méditation, et une alimentation saine et équilibrée »

Marion DOMENGE

Service Jeunesse, Comité départemental Hand-Ball
Atelier sur les substances addictives de 14h à 15h30



PRÉVENTION DÉPENDANCE SENIORS AUTONOME

Irène D'ATHIS

Infirmière libérale programme ICOPE ARS Occitanie et Gérontopole CHU Rangueil
Prévention de la dépendance chez la personne autonome

SÉCURITÉ

Claude FRANÇOIS

Ateliers secourisme

Merci aux associations pour l'organisation des
animations sportives et récréatives

Dispositifs "Spécial Séniors"



Portage des repas à domicile par la Société ANSAMBLE ; des menus équilibrés et variés livrés chez vous, soit régulièrement, soit tant que de besoin.
Renseignement et inscription auprès de Mme SEIGNAN au 05.61.82.83.80



Atelier d'initiation à l'informatique : places disponibles les mardis et vendredis de 14h à 16h à la médiathèque ou Mairie de Larra.
Renseignement et inscription auprès de Mr BORGETTO au 06.82.11.71.79



Atelier danse et expression : animé par l'association AMALGAM, ces ateliers (8 séances) se déroulent tous les mercredis, de 10h30 à 11h30, depuis le 15 Mars, et sont financées par la conférence des financeurs.



Plan Canicule 2023 : du 1er juin au 15 septembre :
Il est important pour les personnes fragiles et isolées de se signaler auprès du CCAS et de s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables au vu des périodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquentes.



Le mardi après-midi, les ateliers loisirs créatifs animés par Florinda ont permis aux dames du CCAS de participer à des activités intergénérationnelles : la réalisation de fleurs pour le Char du carnaval de Larra et la décoration de la cantine avec de jolies compositions végétales d'œufs de Pâques.



Permanence CCAS

mardi 14h00-17h sur RV

Mairie : 05.61.82.62.54
CCAS : 06.76.46.13.16

Chantiers



Vous souhaitez participer aux chantiers jeunes d'été, il reste encore quelques places !

Comme chaque année, le CCAS vous propose de participer à des missions d'utilité publique sur la commune, telles que l'entretien des espaces verts, des bâtiments communaux, le nettoyage de Cavaillé et petits travaux de remise en état, peinture... moyennant une rétribution de 150 euros la semaine.

Renseignements et inscriptions : site de la mairie, onglet jeunesse ou par mail à ccas@larra.fr

Les candidatures n'ayant pu être retenues sur cette période seront proposées pour les vacances de Toussaint.

Cette année, la journée place aux jeunes aura lieu le samedi 17 Juin de 14h à 17h à Cavaillé

Des animations culturelles et sportives avec stands d'information et ateliers découvertes vous attendent :

- Multimusique : participation de jeunes de l'école de musique de Grenade, atelier découverte...
- Amalgam et l'Association Jeunesse de Larra : stand infos jeunes et Troc Party (échange vêtements)
- Atelier Graff avec Mendo
- Mission Locale : information, contacts et orientation
- Buvette et stand goûters

Et d'autres surprises....



L'accueil Jeunesse de Larra fête, en ce mois d'Avril 2023, ses 8 mois d'ouverture. Les jeunes sont présent.e.s, engagé.e.s et montrent une réelle envie de faire des choses sur la commune.

L'AJL (Accueil Jeunesse de Larra) a proposé de multiples activités autour de la cuisine, du sport, de la créativité, de la confection et autour du partage. Et ce n'est pas fini ! Jusqu'en juillet, nous serons là avec plusieurs activités autour du printemps, de l'évasion et la découverte de nouvelles activités. Ces propositions sont faites par les jeunes, et l'AJL fait en sorte de répondre à leurs envies.

L'engagement est un facteur important au sein de l'AJL. C'est un mot qui peut faire peur mais à l'AJL cela veut dire échanger entre jeunes, débattre, faire des choix ensemble et pour les autres habitants de la commune, évoluer à son rythme, questionner, être présent, écouter, partager, se remettre en question ou encore transmettre.

Nous vous accueillons tous les mercredis de 16h00 à 18h00 soit au complexe Cavaillé de Larra soit à la mairie de Larra dans la salle du conseil. Certains vendredi nous proposons des soirées de 19h30 à 22h00 (nous avons déjà fait des soirées mexicaines, raclette, cinéma, ...). Et parfois nous faisons des sorties les samedis (comme le laser game en décembre dernier). Nous sommes même ouverts pendant les vacances scolaires en fonction d'un planning d'activités particuliers.

D'ailleurs pour les vacances de printemps, il y a du changement. Nous vous accueillerons du Mardi 25 Avril au Jeudi 27 Avril de 14h00 à 18h00 au Complexe Cavaillé. Il reste de la place pour vous inscrire, c'est encore possible. Thème retenu pour ces vacances par les jeunes : Printemps et créations !

Depuis Septembre les jeunes ont fait de belles choses pour eux et aussi pour les autres. Un stand solidaire pour les hôpitaux des enfants de Toulouse en Novembre et bientôt une nouvelle collecte sera lancée pour une autre association qui tient à cœur à de nombreux membres de l'AJL.

En attendant, les jeunes vont tenir un stand un peu différent, un stand de crêpes et boissons lors du BATTLE MIXITÉ organisé par l'association Amalgam, le Samedi 22 Avril. Toute la recette faite autour de cette buvette sera utilisée pour financer une partie du séjour de cet été au Futuroscope. Ainsi cela permettra à certaines familles de réduire les coûts pour ce séjour.

Les jeunes ont fait de nombreuses recherches pour choisir leur destination estivale (dates, lieux, activités, tarifs, transport, ...). Ils nous ont épatés. Alors ça y est, nous partons au Futuroscope du samedi 8 au dimanche 9 Juillet 2023. Les places sont limitées à 20 jeunes. Deux jours, une nuit, entrée au parc, repas, petit déjeuner, spectacle nocturne, transport, bref tout compris à partir de 175€.

Informations et inscription: amalgamjeunesselarra@gmail.com



Tu as entre 10 et 17 ans, tu es larrassien.ne.s, tu as envie d'avoir un espace dédié à la jeunesse, tu veux faire des choses mais tu sais pas comment, tu as un max d'idées, ... Viens, embarque avec nous ! Un maximum d'activités t'attends pour avril, mai et juin : faire soi-même des jeux de société, des porte clés, des herbiers particuliers, mettre de la couleur éphémère dans Larra, te faire entendre dans le journal "100% jeunesse", se régaler autour d'un barbecue, bref un joli programme pour petits et grands. Alors tu viens ?

Pour plus d'informations et inscription : amalgamjeunesselarra@gmail.com





Eau ozonée : 100% naturel

Afin de protéger l'environnement et de préserver la santé des enfants et des agents, une réflexion a été menée pour remplacer les produits d'entretien par des solutions plus naturelles. Elle a abouti à l'acquisition de machine transformant l'eau en eau ozonée. Aux propriétés désinfectantes et détergente, l'eau ozonée est un produit 100% naturel et plus efficace que les produits utilisés jusqu'à présent.

C'est une belle concrétisation de notre politique de prévention des risques professionnels, de quoi faire le bonheur de notre superbe équipe d'agents d'entretien : (de gauche à droite sur la photo) Laetitia, Elodie, Soraya et Sophie. Merci aux collègues, à ces femmes de l'ombre pour leur engagement enthousiaste au service de la santé et du bien-être de toutes celles et ceux qui étudient ou travaillent dans nos écoles !



Des projets en cours et à venir

Dans le cadre du PEDT et des axes qui en découlent, des projets émergent au sein des équipes d'accueils de loisirs tout au long de l'année. Actuellement, deux projets nous tiennent particulièrement à cœur.

Ainsi, un projet jardin est en cours de réalisation avec les services techniques. Mais les enfants ont commencé à planter les premières fleurs et bulbes dans le carré potager derrière l'école et des semis sont en cours. Dans une réflexion plus globale liée à l'environnement, la question des récupérateurs d'eau de pluie se pose et s'impose. Notre appel aux dons nous a permis de récupérer 3 bidons à ce jour.



Un autre projet impulsé par le CCAS et en partenariat avec le Toulouse Iron Club sur les questions du handicap et du sport. En 2021, les enfants ont pu rencontrer les membres de l'équipe de basket fauteuil, assister à une démonstration, poser leurs questions puis pratiquer à leur tour. Cette séance a connu un tel succès que nous souhaitons la renouveler d'ici les grandes vacances. Avec en prime une invitation aux familles afin de partager ces moments de discussion et d'échanges sportifs.

Le Saviez-vous ?

Grâce à notre personnel technique, l'ensemble des luminaires aux écoles a été remplacé au profit d'éclairages LED. Outre les économies d'énergie générées, c'est surtout le confort des enfants et des personnels de l'éducation nationale et de la mairie qui est amélioré !



Les NAP aux écoles

Les cours d'initiation au secourisme se poursuivent dans le cadre des Nouvelles Activités Péricolaires. Les 10 volontaires issus principalement des classes de CE2 - CM1 - CM2 sont très impliqués. Tour à tour ils endossent les rôles de témoin, victime ou sauveteur afin de théâtraliser des situations d'accidents domestiques.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de ces NAP, du fait de l'arrivée du printemps, a été mis en place en alternance avec le secourisme, le rucher école. Cette activité a pour but l'initiation, par des spécialistes, à l'apiculture. En l'occurrence nous remercions tout particulièrement M. Georges FONTAINE, président de l'association L'Abeille Launacaise et M. Alain DELPECH, apiculteur larrassien qui ont conjugué leurs efforts pour mettre à disposition une ruche et son essaim.

Ainsi, la dizaine d'enfants inscrits, après avoir suivi une initiation théorique pourra procéder, avec les équipements nécessaires, aux manipulations sur le terrain. Il ne reste qu'à espérer que ces petites abeilles fournissent à nos apiculteurs en herbe, une récolte avant les grandes vacances !



Des serviettes en tissu en élémentaire !!! Chiche

Dans un objectif de réductions des déchets dans les cantines et de protection de l'environnement, nous proposons aux familles d'amener une serviette en tissu pour son enfant.

Le dispositif est déjà mis en place à la maternelle et nous l'ouvrons désormais **à l'élémentaire dès le mardi 9 mai 2023.**

Pour ce faire, nous vous invitons à fournir à votre enfant deux serviettes en tissu mise dans un sachet fermable (type sac de congélation zippé) avec son nom, son prénom et sa classe. Votre enfant prendra sa serviette pour le temps cantine et la remettra dans une caisse dédiée à l'issue du repas.

Chaque vendredi soir, les serviettes seront rendues aux familles pour être lavées ou remplacées par une serviette propre.

Nous vous rappelons que les maternelles doivent aussi amener une serviette en tissu.

Bathilde Tournier de Vaillac...

une femme de convictions : bienfaitrice de la paroisse de Larra

En septembre 2017, Michel HASTENTEUFEL, Président d'ALAC, inaugurait dans la maison de l'histoire, lors des journées du patrimoine, la représentation de Mme Bathilde TOURNIER de VAILLAC, (1806-1875) descendante de Jean François, bâtisseur du château.

Sans postérité, elle légua à sa nièce Marie TOURNIER de SOUCIRAC (1841 - 1925), l'intégralité du domaine de Larra. Celle-ci prendra pour époux un monsieur DE CARRIÈRE, famille toujours propriétaire du château.

Bathilde fut la grande bienfaitrice de la paroisse. Gérée par un conseil de fabrique, cet organe avait la responsabilité de la collecte et de l'administration des fonds, revenus nécessaires à la construction et entretien des édifices religieux, ainsi qu'à leurs mobiliers. Jusqu'en 1905, date de la loi de séparation de l'église et de l'état, ce conseil est composé du curé, du maire et de membres élus. Les revenus de la fabrique provenaient des quêtes, offrandes, dons en nature, loyers et fermages, legs mais aussi de la location des places de bancs dans l'église.

Bathilde en fournissant un terrain au conseil, facilita l'implantation d'une nouvelle église. Antérieurement, la famille TOURNIER avait offert une dépendance du château à ce même conseil afin que le curé puisse y consacrer l'office religieux. Bathilde racheta le local au conseil et attribua le montant pour l'édification de la dite église.

Sa générosité porta également sur le financement d'une partie des vitraux, sur l'acquisition d'une des cloches. Elle fit don d'ornements et de tableaux dont celui de Joseph Roques et acquittera un loyer afin de se réserver l'accès à une des futures chapelles de l'église.

Puis elle finança également la construction d'un presbytère (actuelle mairie) et en confia la gestion à l'hospice St Jacques de Grenade. Ce bâtiment fut racheté en 1955 par M. Pontich, premier maire de Larra. Bathilde financera également la construction du calvaire (placé vers le lavoir sur la grande place) dédié à la visite de mission du Père Marie Antoine.



Mais il s'agit d'une époque trouble durant laquelle la laïcité veut se démarquer et ce n'est pas du tout du goût de Mme de TOURNIER de VAILLAC. En effet, elle a la conviction que l'enseignement ne peut être que religieux ! Bathilde intenta un recours à la commune prétendant que le terrain choisi pour l'édification de l'école publique était " indivis ". Elle fut déboutée.

Toujours aussi opiniâtre, elle fit construire deux bâtiments (à Emmenot, face aux écoles), celui-ci destiné aux filles et sous la maîtrise des sœurs de la Fille de la Croix de Colomiers ; le second à Beillard (sur la place Charles Joary) attribué aux garçons et tenu par les frères St Jean Baptiste de la Salle. Ce personnel religieux était bien entendu rémunéré sur les fonds propres de Mademoiselle Bathilde.

La municipalité décida, conformément à la loi, que Larra devait disposer d'une école libre et laïque. Construite 1880 publique mais payante, c'est le bâtiment situé en face de la mairie (maison pour tous bientôt accolée au café). En 1882 l'école publique devient laïque et gratuite. Les deux écoles de la famille Tournier fermeront finalement leur portes en 1905 par manque de fréquentation et suite à la loi de 1905...

Sans nul doute, c'est une ambiance à la Don Camillo qui devait régner sur notre territoire.

Malgré tout, on se souviendra que c'est grâce à la générosité de Bathilde TOURNIER de VAILLAC que Larra possède un beau patrimoine bâti.

Ces éléments sont tirés du remarquable ouvrage de Michel HASTENTEUFEL "Larra un terroir en vallée de Save", consultable à la Médiathèque. Pour info, il est question de le rééditer.... vous en saurez davantage très bientôt.



A quoi pouvait bien servir cet outil ?



Réponse :

A couper le foin entressé en vrac dans le grenier. Il s'agit d'une scie à foin ou scie coupe-foin



HONNEUR À LILI

**CUISINE DU TERROIR
. LES RESPOUNCHOUS.**

Voici sa recette :

- une grosse poignée de tamier ou respouchous (plante grimpante monocotylédones de la famille des ignames, pour les érudits),
- 1 oeuf,
- de la ventrèche (panse de cochon gras mis en salaison, pour les néophytes),
- du vinaigre de vin vieux (pour ceux qui parviennent à en garder),
- sel, poivre,
- Laisser mijoter une quinzaine de minutes.



La rédaction en profite pour souhaiter un très bon anniversaire à Lili VERGNE qui tint le poste d'avenante secrétaire dans l'ancienne Mairie, à une époque que les moins de 20 ans.....

Un grand merci, chère Lili pour toute l'aide logistique culinaire apportée à ALAC en recevant chaleureusement, avec tes produits, les artistes produits.
Happy anniversaire !

Les moutons sont au travail



Si vous fréquentez le domaine de Cavallé vous aurez sûrement remarqué l'implantation d'une clôture amovible en descendant dans le sous-bois vers le ruisseau du Rieutort. Cela indique que les moutons d'Adeline DYMARSKI dans le cadre d'une action communale d'éco-pâturage sont de retour une semaine sur deux.

Le troupeau est protégé par des chiens Patou au comportement dissuasif qui ne supportent pas les intrusions et approches brusques.

N'hésitez pas à rendre visite au berger, Antoine, le papa d'Adeline, qui se fera un plaisir certain d'échanger sur la ruralité et le monde du pastoralisme en particulier.

Si vous vous enfoncez un peu plus dans le bois de Cavallé, vous pourrez dorénavant passer en toute sécurité au-dessus du ruisseau du Rieutort grâce aux barrières installées par le Service Technique.



Les agents communaux ont également débroussaillé le Parcours Santé : démarrez à la Station de relevage, chemin de Cavallé, longez le ruisseau sur le sentier et découvrez la richesse de la faune et de la flore des sous-bois ou profitez des lieux pour une balade plus sportive avec les 12 agrès répartis sur une distance de 1,2km.

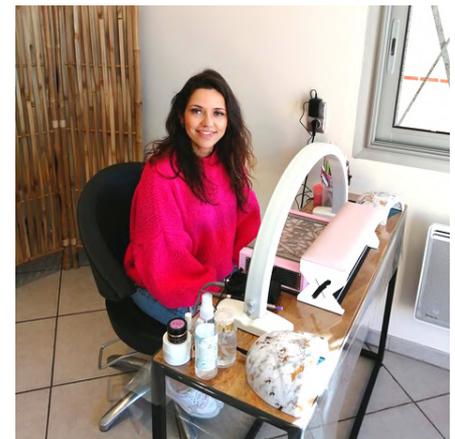


NOUVELLE ACTIVITÉ LE MARDI CHEZ LARRA COIFF'



Depuis le 4 avril, Laurie vous propose ses services de prothésiste ongulaire. Elle est installée dans le salon de Sandrine tous les mardis de 9h30 à 18h.

Pour prendre RdV, contactez directement Laurie au 06.08.95.69.40



Profitez des longs week-ends à venir pour découvrir le territoire des Hauts Tolosans.

Nouveau guide disponible à l'Office de Tourisme et sur le site de la Communauté de Communes

<https://www.hautstolosans.fr>



Vendredi 5:
Soir
-Loisirs
Samedi 6:
Journée
-U10/U11
Semi-nocture
-U12/U13



Dimanche 7:
Journée
-U10F/U11F
-U12F/U13F
Lundi 8:
Journée
-U6-U7-U8 & U9



A vos agendas !

L'ASLL est heureuse de vous convier à son traditionnel tournoi de Cavallé. Le tournoi aura lieu du 5 au 8 mai à Larra.

Comme d'habitude, les loisirs ouvriront le bal dès le vendredi soir. Le samedi, place aux U11 en journée suivis par les U13 en semi-nocturne. Cette année, petite nouveauté, nous mettrons à l'honneur le football féminin en leur dédiant la journée du dimanche. Les plus jeunes, U6 à U9 joueront quant à eux le lundi.

Environ 140 équipes, soit 1300 participants, seront présentes tout au long de ce week-end où convivialité, respect et esprit sportif seront les maîtres mots. A très vite!

ACCA

L'assemblée générale de l'Acca de LARRA aura lieu
le 13 mai 2023 à 10h00
au local de chasse
(à coté de la salle Gaussem)

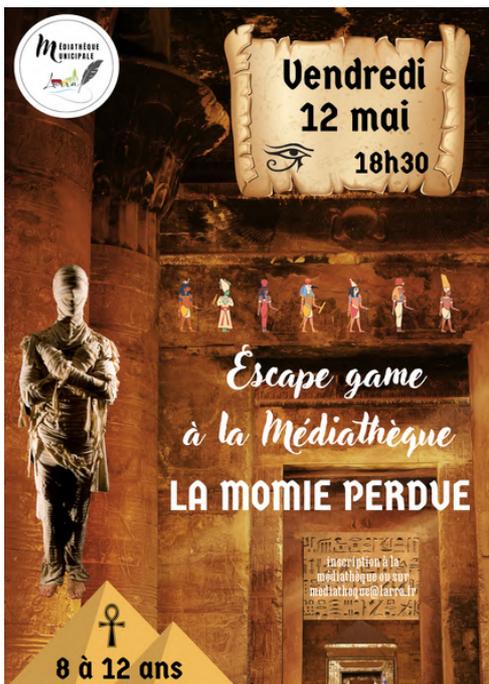


L'art en Village

Exposition photos mensuelles

avril 2023 Marielle Junca "Voyage, voyage"
mai 2023 Alègre "Océan et Rochers"
juin 2023 Marion Sciuto "Fragments"

(ouverture des salles de Cavallé de 17 h à 20 h en semaine ou sur RDV au 06.80.55.95.31)





Larra en Fête

2023

2-3-4
juin

Vendredi 2 juin

Fête foraine
Concert avec le TRIO REDLINE
Bal disco animé par le PODIUM D'ANIMATION

Samedi 3 juin

Fête foraine
Repas moules frites sur réservation.
Soirée dansante avec l'orchestre SAHARA et feu d'artifice

Dimanche 4 juin

Fête foraine
Concours de pétanque & animation batucada avec la compagnie APITO
Concert LOW INPUT TRIO



APE LARRA
ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES
DES ÉCOLES PUBLIQUES DE LARRA

ORGANISE UNE
TOMBOLA
AU PROFIT DES ÉCOLES DE LARRA

TICKET 2€

Tirage le **VENDREDI 30 JUIN**
À 18h
Fête des écoles

De nombreux lots à gagner:
Bons cadeaux, Paniers gourmands, séances photos, entrées parc, bons d'achats, ...
Issus de nos partenaires locaux

Jeu organisé du 28 Mai au 29 juin 2023 -
Détails et règlement disponibles sur le site
<http://www.apelarra.fr/printemps-2023/>

Vous pouvez acheter vos tickets, sur le stand de l'APE LARRA le dimanche 28 Mai, après d'un sélecteur de l'APE LARRA ou encore sur notre site ou grâce au QR Code ci-contre →



Petit Théâtre d'été
Vendredi 16 juin

18h30
GRATUIT
3-10 ans

Places limitées, inscription à la Médiathèque ou sur mediatheque@larra.fr

PLACE aux JEUNES 2023
Samedi 17 juin 14h-17h

ANIMATIONS CULTURELLES
ANIMATIONS SPORTIVES
ATELIERS DÉCOUVERTES
STANDS D'INFORMATION

Complexé de Cavailté
Organisé par le CCAS





Le budget primitif 2023 a été voté au dernier conseil municipal. Les charges de fonctionnement sont contenues par rapport à l'exercice précédent et 2 projets nouveaux en investissement, un terrain de padel et un projet vélo représentant plusieurs milliers d'euros chacun à la charge de la commune, une fois les aides déduites.

D'un point de vue plus général, de nombreux appels à projets sont présentés en conseil municipal tenant compte des opportunités budgétaires offertes par l'Etat, la Région...mais lorsque l'on pose la question du maintien du projet, si le dossier de demande de subvention n'est pas retenu, on nous répond « non » ce qui interroge sur la nécessité de ces projets pour le village. Cette course à la subvention qui implique systématiquement une participation financière à la charge de la commune ne va-t-elle pas entraîner notre endettement à moyen ou long terme ? Le choix des infrastructures d'une commune doit être motivé en fonction des besoins de la communauté et non pas uniquement sur ce qui est subventionnable ou pas.

De même, sur les questions concernant les investissements nécessaires à l'entretien ou à la réhabilitation des bâtiments existants, on nous dit que ce n'est pas la priorité. Cela interroge également sur le devenir des bâtiments communaux en fonctionnement et non les moindres, Cavallé, les écoles, la salle Gaussem... Qu'en sera-t-il des coûts de fonctionnement inévitables (eau, électricité, entretien, personnel...) lorsque le café, la chaufferie et le nouveau centre de loisirs fonctionneront, en plus de l'entretien général du village déjà en partie donné en sous-traitance à des prestataires privés (pour les espaces verts notamment) ?

Le projet est-il soutenable pour nos finances ? Le levier sera l'augmentation des taxes locales toujours et encore financées par nos impôts locaux. Nous restons constructifs mais du côté des habitants contribuables pas des comptables.

L'équipe se tient à votre disposition par mail à l'adresse suivante : 4vivonslarra@gmail.com
Alexandre, Claudine, Joëlle, Nathalie



FETE DE LA MUSIQUE
23 JUIN 2023
A PARTIR DE 19H
DOMAINE DE CAVAILLE
THE LIL' PETER BAND
KARAOKE
FEU DE LA ST JEAN
Buvette et restauration sur place
Organisé par la Mairie de Larra en partenariat avec Alac et Générations Larra

PRIMAIRE MATERNELLE SMA
Vendredi 30 Juin 2023
FÊTE DES ÉCOLES DE LARRA
STAND GOURMAND
JEUX GRATUITS
Programme à venir ...
Événement réservé aux enfants et parents des écoles de Larra.
Inscription obligatoire sur le site
<http://www.apelarra.fr/inscriptions>

Guinguette champêtre
à Cavallé
Vendredi 30 juin 2023
à partir de 19 h
Animation musicale par le groupe Rétromania Guinguette
Organisée par la mairie de Larra
Buvette et restauration sur place



Horaires Mairie

lundi	fermée le matin 15h00 - 17h30
mardi	fermée le matin 15h00 - 19h00
mercredi	08h30 - 12h00 15h00 - 17h30
jeudi	08h30 - 12h00 accueil fermé l'après-midi (uniquement téléphone)
vendredi	08h30 - 12h00 accueil fermé l'après-midi (uniquement téléphone)

Permanence élus

samedi 10h00-12h00

Nouveaux horaires !



 05.61.82.62.54

 contact@larra.fr

 www.larra.fr

 Facebook/Mairie de Larra

 IntraMuros

 YouTube/Mairie Larra



Permanence CCAS

mardi 14h00-17h sur RV

 Mairie : 05.61.82.62.54
CCAS : 06.76.46.13.16

**R
A
P
P
E
L**



L'utilisation d'engins bruyants de bricolage et de jardinage est autorisée :

en semaine	8h30-12h / 14h30-19h30
samedi	9h-12h / 15h-19h
dimanche/jours fériés	10h-12h / 16h-18h

Pour suivre l'actualité de la commune, des associations et de la communauté de communes...



Page Mairie de LARRA



Application à télécharger



Le Petit Larrassien en version papier est disponible :

- . à l'accueil de la Mairie
- . à la Médiathèque
- . chez les commerçants



Chers(es) Larrassiens(es) et chers adhérents(es),

Ce n'est pas sans un goût d'amertume que nous vous adressons aujourd'hui
cette note d'information.

C'est le condensé de 4 ans de lutte contre la DGAC.

Notre opposition au rapprochement des avions sur notre commune, suivant
l'expérimentation débutée en mai 2019, n'a pas eu raison de
l'obstination de la DGAC.

Engager un recours administratif puis contentieux devant les tribunaux
est peut-être la solution ?

Mais nous n'avons pas jugé bon pour l'instant de suivre cette voie, les moyens de
l'association y sont pour beaucoup.

Nos actions ne sont pas pour autant terminées, de nombreux sujets nous attendent
si nous voulons conserver un peu de notre tranquillité.

En la fin de notre note d'information vous trouverez les sujets
sensibles, auxquels nous devons faire face.

Nous vous remercions de relayer cette information auprès de vos connaissances.

Dans l'attente de jours meilleurs...

Bien cordialement

Le président

Bernard Demblans



INFORMATION N° 5

Larra le 15 avril 2023

v5

DÉCOLLAGES FISTO et LACOU SUR LARRA !!!

NOTRE QUALITE DE VIE ET LA VALEUR DE NOS BIENS SONT MAINTENANT DÉGRADÉS

La Direction de l'Aviation Civile a « pérennisé » l'expérimentation, débutée en avril 2019, et viole ainsi les obligations de L'Enquête Publique.

SOUFFRIR DU BRUIT DES AVIONS EN DIRECTION DU NORD !!! voilà ce que nous impose de façon irrévocable la DGAC

Donc dans l'avenir, nous aurons à subir le bruit des avions en direction du nord, qui avant ce projet ne gênait pas notre commune.

LARRA et GRENADE/ENGARRES en avaient déjà bien assez avec les atterrissages....

Faisant suite à la mobilisation de Larra en octobre 2019, les conclusions de l'enquête publique nous étaient favorables, car le Commissaire Enquêteur reconnaissait par écrit qu'il était nécessaire d'éloigner la trajectoire de la commune de Larra.

Ces mêmes conclusions préconisaient un juste retour de 500 mètres vers l'Est de cette trajectoire anormalement déplacée vers de nouvelles populations.

Pourtant, malgré un vote formellement défavorable de la Commission Consultative de l'Environnement sur ce projet, la DGAC en a jugé autrement en maintenant un déplacement sans effet de 100 mètres.

Bien évidemment, les simulations faites par la DGAC ne font pas apparaître de population impactée sur Larra, il en est de même pour les habitants de Grenade/Engarres, nous comptons pour ZÉRO, alors que nous enregistrons des niveaux sonores de plus de 65dB(A) sur notre commune, sans parler de ceux des atterrissages encore plus élevés...

Toutefois, la mobilisation des Larrassiens n'a pas été vaine en octobre 2019, car nous avons réussi à faire modifier la trajectoire LACOU, qu'ils voulaient faire passer sur l'Est de Larra.

La trajectoire LACOU suit actuellement celle de FISTO et bifurque plus au Nord.

Des nouvelles pas très réjouissantes !!!

- LE PPBE :

De nombreuses manœuvres sont en cours, notamment le passage en force sur un PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de Toulouse-Blagnac) riche de ses omissions et mesures sans efficacité concrète.

- LES VOLS DE NUIT :

Dans un communiqué publié ce jeudi 30 mars, le CCNAAT (*) Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine, dénonce la hausse du trafic aérien nocturne prévu pour la saison d'été à l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

De mars à fin octobre 2023, période estivale, certaines nuits nous pourrions avoir jusqu'à 25 vols entre 22h00 et 6h00. Cette plage horaire étant utilisée exclusivement par les compagnies Low-Cost.

Comme la DGAC a prévu de réduire la population exposée au bruit, leur objectif est maintenant d'envoyer les avions vers le Nord, donc vers Larra, sachant que nous sommes moins nombreux, en termes de population, que le Sud de Toulouse.

(*) CCNAAT dont l'APEL est adhérente

Des actions dans un futur proche !!!

- LE PLAFONNEMENT DE L'AÉROPORT TOULOUSE - BLAGNAC :

Dans le cadre d'une mobilisation européenne, nous avons prévu avec le CCNAAT, un rassemblement afin de demander un plafonnement des mouvements d'avions et un couvre-feu de nuit. Nous vous adresserons, très prochainement, le document spécifique sur cette action.

**RASSEMBLEMENT LE VENDREDI 12 MAI 2023 à 15h00
sur le parvis de la gare Matabiau à Toulouse**

Dans l'avenir qu'avons-nous à faire

- ASSISTER AUX RÉUNIONS DE LA CCE :

Afin d'être informés sur les questions sensibles, nous concernant.

Comité Consultatif de l'Environnement, la seule instance à laquelle nous pouvons nous joindre et qui traite du trafic aérien sur Toulouse - Blagnac.

- SUIVRE DE PRÈS LE PROGRAMME EUROPÉEN SUR L'APPROCHE ÉQUILIBRÉE :

Programme relayé par chaque pays et décliné par territoire pour réduire les nuisances dues au bruit aérien.

Nous vous rappelons que nous avons la possibilité de faire des plaintes sur :

<https://tbl.flighttracking.caspar.aero> (puis sélectionner portail).

Nous restons mobilisés devant autant d'adversité.

À bientôt.